

En ce temps-là, les onze disciples s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Quand ils le virent, ils se prosternèrent, mais certains eurent des doutes. Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

La quête en ligne

En attendant de retrouver des paniers connectés, nous vous proposons une solution « en ligne » : Quête en ligne avant ou après chaque messe depuis votre téléphone ou ordinateur à partir de ce lien :

<https://pay.sumup.com/b2c/Q7R8ENR5> ou avec ce QR Code.



Baptêmes

Dimanche 2 juin à St Maurille : Noam RAVANOMANTSOA.

Dimanche 9 juin à St Maurille : Éléonore BAZANTAY, Paul THIERRY, Margaux DELAUNAY.

Intentions de messe

Défunt(s) de la semaine :

Dimanche 26 mai Saint-Maurille : Christiane GENTIÉ ; Clément BOURIGAULT, avec une pensée pour notre maman Marie-Baptistine, en ce jour de fête des mères ; Renée et sa Fam. ; Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Roger MOSSET et Fam. BOURIGAULT-FRÉMONDIÈRE ; Défunts des Fam. LAMOUREUX-LEFEBVRE et en action de grâce ; René et Émilienne GIRAULT.



Dimanche de la Sainte Trinité

Édito par le Père Guillaume, Curé

Un seul Credo pour une seule Église

Un peu d'histoire. En 313 de notre ère, l'empereur Romain Constantin publie un édit, dans la ville impériale de Milan, qui accorde, dans toutes les provinces de l'empire, la liberté de culte aux chrétiens. La face du monde devait en être changé !

Constantin n'en est pas pour autant devenu chrétien. Il se convertira sur le tard, au soir de sa vie, en 337, voulant unifier son empire dans une même religion : la foi des chrétiens.

Cependant, entre l'édit de Milan et la conversion de Constantin, il y avait tout un chemin à faire. Car avant d'unifier l'empire autour du christianisme, il fallait permettre au christianisme lui-même de s'unifier.

En effet, au début du IV^{ème} siècle, l'Église est secouée de soubresaut, confrontée aux hérésies du Donatisme (qui condamnait sévèrement, sans possibilité de miséricorde, les chrétiens qui avaient apostasié pendant les persécutions) et de l'Arianisme (qui considérait que Jésus-Christ est une créature de Dieu ; dès lors subordonné au Père et donc pas égal en dignité avec lui).

Le mot « hérésie » vient du grec et signifie « choix, opinion ». Dans le langage chrétien, il sera utilisé pour décrire la pensée de ceux qui s'écartent de la foi de l'Église, pour ne retenir que leurs propres opinions théologiques, les hérétiques.

Face à ces hérésies qui menacent l'unité de l'Église, Constantin va imposer aux évêques de se réunir dans la ville impériale de Nicée, en l'an 325, pour discerner les dogmes d'une foi commune à travers l'empire. C'est le premier Concile Œcuménique de Nicée, qui va poser les bases du Credo et donner une même direction à l'ensemble de l'Église, en condamnant les hérésies qui menacent cette unité.

Ainsi, la Profession de Foi que nous redisons chaque dimanche est donc le gardien de notre unité en tant que chrétiens. Car si chacun décide ce qu'il veut croire ou ne pas croire, alors il ne peut y avoir d'unité dans notre Église. C'est bien parce que nous professons tous ensemble un même Dieu qui est Père, Fils et Saint-Esprit que nous pouvons alors nous prévaloir du nom de chrétien.

Horaires des Messes

Lundi 27 mai	St Augustin		Pas de messe
Mardi 28 mai	St Germain	09h00 Adoration Saint-Maurille 18h00 Messe à Saint-Maurille	
Mercredi 29 mai	St Paul VI	09h00 Adoration à Rochefort 09h30 Messe à Rochefort	
Jeudi 30 mai	Ste Jeanne d'Arc	09h00 Messe à Saint-Maurille 11h00 Chapelet à Rochefort	
Vendredi 31 mai	Visitation de la Vierge Marie	19h00 Messe à Notre-Dame	
Samedi 1 ^{er} juin	St Justin	09h30 Messe à Notre-Dame	
Samedi 1^{er} juin	Messe anticipée	19h00	Messe à Rochefort
Dimanche 2 juin	Saint Sacrement du Corps et de Sang du Christ	10h30	Messe à Saint-Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Annonce : Horaire des messes anticipées du samedi soir

A partir du mois de mai, et jusqu'à la Toussaint, les horaires des messes anticipées du samedi soir passeront désormais à 19h00 (au lieu de 18h00).

■ Nouveaux horaires pour l'Accueil Paroissial

A partir du mois de mai, l'accueil paroissial au presbytère change ses horaires. Il sera désormais ouvert les **mardis, mercredis, vendredis** et **samedi**, de **10h30 à 12h00**.

■ Atelier floral

Le samedi **1^{er} juin** de **10h00 à 12h00**, un **atelier floral** sera organisé à l'église Saint Maurille (ouvert à tous, enfants et adultes). Les compositions serviront ensuite à décorer l'église pour les 1^{ères} communions du lendemain

■ Pèlerinage des pères de famille le 1er et 2 juin 2024

Cette marche est pour tous les papas qui ont besoin d'une pause, de se ressourcer, de passer du temps ensemble, échanger, prier et confier leur famille au Seigneur...

Le départ se fera à l'Abbaye Notre Dame des Gardes le samedi 1er juin à 9h00 et se terminera au presbytère de Chalonnnes le dimanche 2 juin dans l'après-midi. La messe clôturera ce temps de pèlerinage."

Contact : Jérôme Laborieux 07.83.74.18.94

■ Dates à retenir

- Les 1^{ères} Communions auront lieu le **2 juin** à **10h30** à Saint-Maurille.

- Ce mercredi **5 juin** aura lieu une messe à 15h à la résidence "Soleil de Loire".

■ Veillée de Louange

Pour ceux qui le souhaitent, rejoignez-nous pour louer le Seigneur chaque premier lundi du mois à 20h00 en l'église de Saint-Laurent de la Plaine ! Apportez votre instrument, carnet de chant et votre belle voix ! et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Rendez-vous **ce lundi 3 juin** pour une heure de « remontant spirituel ».

■ Messe à la résidence « Soleil de Loire »

Ce mercredi **5 juin** aura lieu une messe célébrée à 15h00 à la résidence "Soleil de Loire".

■ Offrir une messe

Les offrandes de messe sont les dons que font des paroissiens lorsqu'une messe est célébrée à une intention particulière.

Pourquoi faire dire une messe dans ce cas ? Pour rendre louange à Dieu, à l'occasion d'un événement heureux (une naissance, une rencontre, un pardon accordé, un succès à un examen, un anniversaire, une guérison reçue, etc.). Ou encore pour demander à Dieu son soutien pour surmonter une épreuve, à l'intention d'une personne malade, de quelqu'un qui cherche du travail, etc. Ou bien encore pour les défunts de nos familles, de nos amis, pour le repos de l'âme de ceux qui nous ont précédés sur le chemin du Royaume.

Avec le Denier de l'Église, les Quêtes et les Casuels, les Offrandes de messe sont une part importante des ressources d'une paroisse.

■ Présence de la paroisse auprès des personnes seules lors de leur sépulture

A plusieurs reprises, l'aumônerie de l'hôpital et le Secours Catholique ont accompagné au cimetière des personnes décédées, seules et sans famille connue. Ces personnes n'avaient pas, par ailleurs, donné leurs dernières volontés.

Pour les accompagner dignement, l'Équipe d'Animation Paroissiale propose à des paroissiens d'être présents lors de ces sépultures. En fonction de ce que l'on peut connaître de la personne, un chant, un texte ou autre animera le temps de recueillement.

Si vous souhaitez participer à ces temps fraternels, merci de laisser vos coordonnées auprès de Gaby Pineau au 06 70 82 70 87 ou pineaugabrielle@orange.fr

Vous serez contacté quand de tels événements arriveront et, si vous êtes disponibles, vous pourrez ainsi accompagner le défunt.